



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N. 21

REUNION RESTREINTE DU 14 février 2025  
REALISEE PAR VOIE ELECTRONIQUE

**Présidence** : M. Pierre LECORNU

**Membres participants** : Messieurs FOISSEAU Joel, FONTAINE Dominique, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, MOGIS Michel

§§§§

### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla**i de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

### RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)  
Téléphone : 02.76.52.81.72  
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

# Information pour les clubs

§§§§

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat Seniors et critérium Vétérans.
- Seul est autorisé d'avancer les rencontres
- Possibilité de jouer en semaine pour le critérium Vétérans avec l'accord de la commission.

§§§§

**Homologation des rencontres** : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

§§§§

## **INFORMATION IMPORTANTE**

Suite à la nouvelle date des finales des coupes du DFSM, nous vous communiquons les nouvelles dates pour la fin des championnats seniors après-midi, matins et vétérans.

### **SENIORS APRES-MIDI**

Journée du 26 janvier 2025 reportée **le 18 mai 2025 pour l'ensemble des groupes**

Journée 21 des groupes à 12 **reportée le 01 juin 2025**

Journée 25 des groupes à 14 **reportée le 01 juin 2025**

Journée 17 des groupes à 10 **reportée le 01 juin 2025**

Journée 13 des groupes à 08 **reportée le 01 juin 2025**

Journée 22 des groupes à 12 **reportée le 15 juin 2025**

Journée 26 des groupes à 14 **reportée le 15 juin 2025**

Journée 18 des groupes à 10 **reportée le 15 juin 2025**

Journée 14 des groupes à 08 **reportée le 15 juin 2025**

### **SENIORS MATIN ET SENIORS VETERANS**

Journée 21 des groupes à 12 **reportée le 01 juin 2025**

Journée 17 des groupes à 10 **reportée le 01 juin 2025**

Journée 22 des groupes à 12 **reportée le 15 juin 2025**

Journée 18 des groupes à 10 **reportée le 15 juin 2025**

Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

## **RECTIFICATIF PV N° 19**

### **CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

Match n. 29012984 du 05 janvier 2025 YERVILLE FC 2 / ASV JIYAN KURDISTAN 2

- La commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Il faut lire :

- la Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du YERVILLE FC 2 sur le score de 0 but à 3 (0 point) pour en faire bénéficier le ASV JIYAN KURDISTAN 2 sur le score de 3 buts à 0.

## **RECTIFICATIF PV N° 20**

### **SENIORS APRES-MIDI CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4 POULE C**

Match n° 29013849 AS QUEVILLY CHU ROUEN 1 / FC BOOS 1 du 19 janvier 2025

En fin de PV il faut lire :

- inflige une amende de 100€ à l'AS QUEVILLY CHU ROUEN pour non-respect des Règlements Généraux (annexe financière du DFSM)

la présente décision est susceptible de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel du DFSM, dans le **délai de sept (7) jours**, à compter du lendemain de sa première notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.

## **DECISIONS**

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A**

Match n° 29022129 US GREGEOISE 3 / AS DAVIGEL DIEPPE 1 du 1<sup>er</sup> décembre 2024

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline prise lors de sa réunion du 16 janvier 2025 PV mis en ligne le 20 janvier 2025

La Commission, après en avoir délibéré :

- donne match perdu par pénalité (0 point) à l'AS DAVIGEL DIEPPE 1
- (abandon de terrain) sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l' US GREGEOISE 3 sur le score de 3 buts à 0.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E**

Match n° 28971446 YVETOT AC 3 / FC GRUCHET LE VALASSE 1 du 05 janvier 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline prise lors de sa réunion du 30 janvier 2025 PV mis en ligne le 04 février 2025.

La Commission, après en avoir délibéré :

- donne match perdu par pénalité (0 point) à YVETOT AC 3 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC GRUCHET LE VALASSE 1 sur le score de 3 buts à 0.

Courriel : [district@dfs.fff.fr](mailto:district@dfs.fff.fr)

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F**

Match n°29268972 SOLIDARITE S GOURNAY 2 / GAINNEVILLE AC 1 du 15 décembre 2024

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline prise lors de sa réunion du 30 janvier 2025 PV mis en ligne le 04 février 2025.

La Commission, après en avoir délibéré :

- donne match perdu par pénalité (0 point) à SS GOURNAY 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficiaire GAINNEVILLE AC 1 sur le score de 3 buts à 0.

### **RENCONTRES DU 19 JANVIER 2025**

#### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match n°28969987 CAUX FC 1 / ES JANVALAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de CAUX FC

#### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B**

Match n°28970122 SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY 1 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2 Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY

Match n°29144571 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2 / AL DEVILLE MAROMME 2

Absence de FMI, dans l'attente des documents demandés aux deux clubs, la rencontre est mise en instance d'homologation.

#### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C**

Match n°28970276 FC TOTES 1 / SC FRILEUSE 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure

#### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTALE 2 POULE A**

Match n. 28970438 US LONDINIÈRES 1/ ES ARQUES LA BATAILLE 1

La rencontre est reportée au 16/02/2025

Match 28970432 FC VENTOIS 1/ AS TREPORTAISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée absence de dirigeants une amende de 15€ est infligée à l'AS TREPORTAISE 2

#### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B**

R A S

#### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTALE 2 POULE C**

R A S

#### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTALE 2 POULE D**

Match n. 28970987 US FORET DE ROUMARE 1/ROUEN AC 1

Match n. 28970989 FC BARENTINOIS 2/FC DU NORD OUEST 1

Match n. 29212964 FC LIMESY 1/AS ST PIERRE VARENGEVILLE 1

Les rencontres sont reportées au 13/04/2025

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTALE 2 POU E**

Match n. 28971462 AC ST ROMAIN COLBOSC 2/AS RAMPONNEAU DE FECAMP 1

Feuille de match insuffisamment rédigée absence de délégué, une amende de 15€ est infligé à AC ST ROMAIN DE COLBOSC 2

Feuille de match insuffisamment rédigée absence de licence arbitre une amende de 5€ est infligé a AS RAMPONNEAU DE FECAMP 2

### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTALE 2 POULE F**

Match 29268986 AS OURVILLAISE 2/ ES INTERCOMMUNALE ST ANTOINE 1

La rencontre est reportée au 13/04/2025

Match 28984258 O TREFILERIE NEIGES 2/ US LILLEBONNAISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée absence de délégué, une amende de 15€ est infligée à O TREFILERIE NEIGES 2

Match 28984261 ES MT GAILLARD 3/ S SOLIDARITE GOURNAY 2

Feuille de match insuffisamment rédigée absence de délégué, une amende de 15€ est infligé a ES MT GAILLARD

### **SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A**

MATCH N° 29012817 CA LONGUEVILLAIS 2 / US ST MARTIN OSMONVILLE 1

Rencontre non jouée pour terrain impraticable. La rencontre est reportée au 23 Mars 2025.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

MATCH N° 29144616 ASC JIYAN KURDISTAN 2 / F LA BOUCLE DE SEINE 2

- Une amende de 5€ est infligée au club de ASC JIYAN Kurdistan 2 pour licence manquante (Arbitre Assistant)

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € est infligée au club de ASC JIYAN KURDISTAN.

MATCH N° 29013035 ES MONTIGNY LA VAUPALIERE 2/ CAUX FC 2

Rencontre non jouée pour terrain impraticable. La rencontre est reportée au 23 Mars 2025.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

MATCH N° 29013180 ROUEN AC 2 / ROUEN SAPINS FC 3

FMI transmise hors délai. Une amende de 20 € est infligée au club de ROUEN AC

MATCH N° 29013133 US ST JACQUES SUR DARNETAL 1 / REUNIONNAIS FC 1

Rencontre non jouée pour terrain impraticable. La rencontre est reportée au 23 Mars 2025.

### **SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D**

MATCH N° 29013269 E.MOTTEVILLE CROIX MARE 2 / US ST THOMAS 1

Rencontre non jouée pour terrain impraticable. La rencontre est reportée au 23 Mars 2025.

MATCH N° 29013271 US YEBLERONNAISE 1/ AS STE ADRESSE BUT 2

Rencontre non jouée pour terrain impraticable. La rencontre est reportée au 23 Mars 2025.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 Poule A**

R A S

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 Poule B**

Match n° 29013757 AS ST PIERRE VARENCEVILLE / O. PAVILLY 3

Réserve d'avant match déposées par l'O.PAVILLY non confirmées.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 Poule C**

Match n° 29013850 R.C. ROUEN / STADE SOTTEVILLE CC

Forfait non déclaré du R.C. ROUEN.

la commission jugeant en première instance :

- Donne match perdu par forfait au R.C. ROUEN sur le score de 0 but à 3 (0 point) pour en faire bénéficier le club STADE SOTTEVILLE CC sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168 € au club du RC ROUEN.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match n°2914XXXX FC BARENTINOIS 3 / ENT. VIENNE ET SAANE LONGUEIL 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n°2914XXXX CANY FC 4 / AS PETIVILLE 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n°2914XXXX ES INTERCOMMUNALE SAINT ANTOINE 2 / FC LE TRAIT DUCLAIR 3

Constatant l'absence sur le terrain du club de FC LE TRAIT DUCLAIR 3, la Commission jugeant en 1ère instance:

- Donne match perdu par forfait au club de FC LE TRAIT DUCLAIR 3 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'ES INTERCOMMUNALE SAINT ANTOINE 2 sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 168€ au club de FC LE TRAIT DUCLAIR.

Match n°2914XXXX US HERICOURT 1 / FC GRUGNY 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US HERICOURT pour une licence manquante (Licence Délégué).

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B**

Match n°29017373 A. ROUENNAISE DE FOOTBALL 1 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4

Une amende de 5€ est infligée au club de FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY pour une licence manquante (Licence Arbitre Assistant).

Match n°29017374 FC BOOS 2 / CANTELEU FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de CANTELEU FC

Match n°29162006 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / US DE GRAMMONT 2

Forfait déclaré du club de l'US DE GRAMMONT 2. La Commission jugeant en 1ère instance:

- Donne match perdu par forfait au club de l'US DE GRAMMONT 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112€ au club de l'US DE GRAMMONT.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C**

Match n°29017578 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT.4 / ESM GONFREVILLE 3

Une amende de 5€ est infligée au club de HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT.4 pour une licence manquante (Licence Arbitre Assistant).

Match n°29017579 ROGERVILLE FC 2 / GAINNEVILLE AC 2

Une amende de 5€ est infligée au club de ROGERVILLE FC pour une licence manquante (Licence Arbitre).

Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A**

Match n. 29022142 US ST MARTIN OSMONVILLE 2 / JS ST NICOLAS BETHUNE 3

La rencontre est reportée au 16 mars 2025

Match n. 29022139 US LUNERAYSIENNE 4 / US GREGEOISE 3

F M I transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à l'US LUNERAYSIENNE.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B**

Match 29022562 AS OURVILLAISE 3/AS COTE D'ALBATRE 2

La rencontre est reportée au 16 février 2025

Match 29022564 E MOTTEVILLE X MARE 3/US DES VALLEES 1

La rencontre est reportée au 13 avril 2025.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C**

MATCH N° 29023279 ASPTT ROUEN 3 / A ROUENNAISE DE FOOT 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de banc de touche.

Une amende de 15 € est infligée au club A ROUENNAISE DE FOOT.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match n° 29023724 JS NOINTOTAISE 1 / AS DE LA FRESNAYE 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E**

MATCH N° 29023964 FC BREAUITE BRETTEVILLE 3 / AS DE MONTIVILLIERS 3

Rencontre non jouée. La rencontre est reportée au 16 Février 2025.

MATCH N° 29023961 US FONTAINAISE 2 / OH TREFILERIE NEIGES 3

Rencontre non jouée. La rencontre est reportée au 23 Mars 2025.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A**

Match 29024120 ES ST OUEN DU BREUIL 1 / ES FCVM FC VILLAGE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, manque les signatures du capitaine

Une amende de 15€ est infligée à ES ST OUEN DU BREUIL 1

Non utilisation de la F M I, une amende de 30€ est infligée à ES ST OUEN DU BREUIL.

Match n°29024119 O. BELMESNIL 2 / AS OUVILLAISE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain

Une amende de 15€ est infligée à O. BELMESNIL.

Match n° 29024118 FC VENTOIS 2 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 3

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

Match n° 29024122 FC TOTES 3 / FC SOMMERY 1

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

Match n°29024122 O. DARNETAL 3 / FC LOUVETOT 1

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match n° 29024403 FRIENDS UNITED FC 1 / US ST JACQUES SUR DARNETAL 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, manque le n° de licence de l'arbitre du centre

Une amende de 5€ est infligée à l'US ST JACQUES SUR DARNETAL

Match n° 29024400 FC THOUBERVILLE 2 / ES MONTIGNY LA VAUPALIERE 3

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

Match n° 29024401 AS 5V 2 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

Match n° 29024402 ISNEAUVILLE FC 3 / ST AUBIN FC 3

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D**

Match n° 29024511 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / US ST MACLOU BRIERE 1

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E**

Match n° 29024625 AS GRAINVILLE YMONVILLE 2 / ENT YPORT JSSL 1

Suite à un arrêté municipal la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 29024623 SAFRAN NORMANDIE SPORT 1 / ENT DU LITTORAL1

La rencontre est reportée le 16 mars 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A**

Match n° 29422715 A HOULMOISE BONDEVILLE 41 / FC SAINT JULIEN 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'A HOULMOISE BOND, la rencontre est reportée au 23 mars 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B**

Match n° 29263409 FC ROUEN 1899 41 / O DARNETAL 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC ROUEN 1899.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C**

Match n° 29263615 ENT SOMMERY VARENNE 41 / FC NORD OUEST 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ENT SOMMERY VARENNE, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

Match n° 29263616 AS CANTON D'ARGUEIL 41 / FC NEUFCHATEL EN BRAY 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS CANTON D'ARGUEIL, la rencontre est reportée au 16 mars 2025.

Match n° 29263618 FUSC BOIS GUILLAUME 41 / A J CAULLE BOSCHARD 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FUSC BOIS GUILLAUME, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D**

Match n° 29214900 ASSO FAC 41 / CO CLEON 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ASSO FAC, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E**

Match n° 29006004 US St JACQUES SUR DARNETAL 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 42.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US St JACQUES SUR DARNETAL, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

Match n° 29006006 CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS 41 / MONT SAINT AIGNAN FC 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F**

R A S

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G**

Match n° 29161967 US DES VALLEES 41 / O PAVILLAIS 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US DES VALLEES, la rencontre est reportée au 16 février 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H**

Match n° 29009734 ES TOURVILLAISE 41 / NEUVILLE AC 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ES TOURVILLAISE, la rencontre est reportée au 16 mars 2025.

Match n° 29009735 FC BIVILLE LA BAINARDE 41 / FC PETIT CAUX 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC BIVILLE LA BAINARDE, la rencontre est reportée au 16 mars 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I**

Match n° 29010130 US DES FALAISES 41 / USF FECAMP 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US DES FALAISES, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

Match n° 29010133 ENT JSN FCGRU 41 / AS COTE D'ALBATRE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ENT JSN FCGRU, la rencontre est reportée au 16 mars 2025.

Match n° 29010134 US YEBLERONNAISE 41 / US SENNEVILLAISE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US YEBLERONNAISE, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J**

Match n° 29010240 RC HAVRAIS 41 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du RC HAVRAIS, la rencontre est reportée au 23 mars 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K**

Match n° 29142918 GRPT St AUBIN VIGOR 41 / U FONTAINAISE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du GRPT St AUBIN VIGOR, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L**

Match n° 29143269 US SAINT THOMAS 41 / SC FRILEUSE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US SAINT THOMAS, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

Match n° 29143270 TRAIT D'UNION 41 / LE HAVRE S'PORT FOOT 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du TRAIT D'UNION, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

Match n° 29143272 AS ANGERVILLE ORCHER 41 / OLYMPIA'CAUX 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS ANGERVILLE ORCHER, la rencontre est reportée au 23 février 2025.

Le Président  
P. LECORNU



le secrétaire  
M. MOGIS

